



LAÏCITE : un plan national pour former tous les professionnels

L'actualité tragique de ces dernières années a rappelé la nécessité de **partager les valeurs et principes élémentaires qui fondent notre République « indivisible, laïque, démocratique et sociale ».**

Nombre de débats actuels témoignent d'une méconnaissance du principe de laïcité, focalisés sur ce qu'elle interdit au détriment de ce qu'elle garantit et permet. Les préjugés, contre-sens et malentendus sur le sujet contribuent à entretenir un climat de défiance vis-à-vis des institutions et des tensions au sein de notre société entre deux perceptions opposées : celle d'une laïcité menacée par une plus grande visibilité du fait religieux dans l'espace public et celle d'une laïcité vécue comme un outil de discrimination en raison de l'appartenance religieuse.

L'objectif des formations « Valeurs de la République et laïcité » est de permettre à tous les agents **d'adopter un positionnement adapté à leur cadre professionnel et à leur vie quotidienne en tant que citoyen. L'agent sera en mesure d'apporter des réponses conformes au cadre légal, dans une logique de dialogue et de pédagogie.**

Sur l'ensemble de la Bourgogne –Franche-Comté, 10 sessions de formation seront mises en place à destination des agents de l'Etat. En complément, 7 sessions seront organisées sur la région Franche-Comté en partenariat avec le CNFPT de Franche-Comté

Pré-requis : Aucun

Durée : 2 jours

Horaire : 9h – 17h

Participants :

7 places pour les agents d'Etat

8 places pour les agents des collectivités territoriales

Responsable pédagogique :

Maé DOUABLIN

drdjcs-bfc-laicite@drjcs.gouv.fr

Responsable administrative :

Caroline POETE

caroline.poete@drjcs.gouv.fr

03.81.21.60.42



DRDJCS
Direction régionale
et départementale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale



Objectifs opérationnels

La formation leur permettra :

- d'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité ;
- de travailler sur des cas pratiques répondant aux interrogations du quotidien, par exemple : prière sur le lieu de travail, refus de mixité, demande de financement d'association ayant une activité religieuse, demande de dispense d'enseignement, port de signes religieux ;
- d'échanger sur leurs pratiques professionnelles avec d'autres professionnels.

Contenus de la formation

Apports historiques

Apports étymologiques

Apports juridiques

Apports pédagogiques

La formation se décompose en :

- 1 journée ½ permettant un vaste tour d'horizon du concept de laïcité, selon différents contextes professionnels, et de constituer ainsi un socle commun à toute personne ayant suivi la formation. Ceci permet par ailleurs d'avoir une connaissance du principe de laïcité quel que soit le cadre d'emploi.
- ½ journée spécifique au contexte de travail (suivant la thématique abordée lors de la formation)

Les méthodes pédagogiques

Différentes méthodes participatives sont mises en place au cours des 2 journées de formation : quizz, étude de vidéo et photos, travaux en groupe, jeux de rôle, échange en grand groupe, ...

Le ou les moyens et outils utilisés

Un livret de formation sera remis à chaque stagiaire.

Dates des sessions prévues à ce jour

- 10 sessions sur la thématique « **usage des espaces publics** » :
 - Besançon : 12 et 13 décembre 2016 (inscription avant le 1 décembre 2016) *
 - Vesoul : 19 et 20 janvier 2017 (inscription avant le 9 janvier 2017)
 - Besançon : 26 et 27 janvier 2017 (inscription avant le 16 janvier 2017)
 - Macon : 26 et 27 janvier 2017 (inscription avant le 16 janvier 2017)
 - Dijon : 6 et 7 février 2017 (inscription avant le 25 janvier 2017)
 - Luxeuil : 13 et 14 mars 2017 (inscription avant le 1 mars 2017)*
 - Belfort : 13 et 14 avril 2017 – (inscription avant le 3 avril)
 - Saint-Claude : 21 et 22 septembre 2017 (inscription avant le 11 septembre 2017)*
 - Montbéliard : 9 et 10 octobre 2017 (inscription avant le 27 septembre 2017)*
 - Nevers : date en cours de validation
- 6 sessions sur la thématique « **relation socio-éducative** »
 - Dijon : 1 et 2 décembre 2016 (inscription avant le 21 novembre 2016)
 - Dole : 19 et 20 janvier 2017 (inscription avant le 9 janvier 2017)*
 - Lons le Saunier : 30 et 31 janvier (inscription avant le 18 janvier 2017)
 - Auxerre : 6 et 7 février 2017 (inscription avant le 25 janvier 2017)
 - Besançon : 16 et 17 mars 2017 (inscription avant le 6 mars 2017)
 - Pontarlier : 1 et 2 juin 2017 (inscription avant le 19 mai 2017)*